

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 1 de 11

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

PEROTEX PUR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Détergent, alcalin

Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	DR. SCHNELL Chemie GmbH	
Rue:	Taunusstraße 19	
Lieu:	D-80807 München	
Téléphone:	+49/89/350608-0	Téléfax: +49/89/350608-47
e-mail:	info@dr-schnell.de	
Interlocuteur:	Josef Feuerstein	Téléphone: +49/89/350608-46
e-mail:	sdb@dr-schnell.de	
Internet:	www.dr-schnell.de	
Service responsable:	Labor	

Fournisseur

Société:	DR. SCHNELL AG c/o Treuhandbüro Werner Eicher Verwaltungs- und Treuhand AG
Rue:	Wülflingerstrasse 271
Lieu:	CH-8408 Winterthur
Téléphone:	0041 44 651 10 43
e-mail:	info@dr-schnell.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence: STIZ-Tox-Zentrum, CH-8030 Zürich
24h-Notrufnummer: 145 (vom Ausland aus: +41 44 251 51 51)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: C - Corrosif

Phrases R:

Provoque des graves brûlures.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydroxyde de sodium

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 2 de 11

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05

**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB . Un ph élevé peut être nocif pour les eaux.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
215-185-5	Hydroxyde de sodium	40 - < 45 %
1310-73-2	C - Corrosif R35	
011-002-00-6	Skin Corr. 1A; H314	
01-2119457892-27		

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
 < 5 % phosphonates

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger. Veiller à un apport d'air frais.
 Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
 En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau/polyéthylène glycol 400 (Roticlean).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 3 de 11

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un médecin. Joindre la fiche de données de sécurité. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le cas échéant les symptômes et effets retardés sont indiqués dans la section 11 ou avec les voies d'administration dans la section 4.1

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

Fort effet corrosif sur la peau et les muqueuses

Nécrose

Risque de lésions oculaires graves.

Danger de cécité

En cas de formation de vapeur :

Irritation des muqueuses nasales et pharyngiennes

Toux.

dyspnée.

en cas d'ingestion:

Irritation de la bouche et des voies respiratoires

Douleurs dans la bouche et la gorge.

Le fort effet caustique expose au risque d'une perforation de l'œsophage et de l'estomac.

Collapsus circulatoire.

Mortel en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

La station pour le rinçage des yeux et les douches de sécurité doivent être à proximité de la zone de traitement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Le produit n'est pas inflammable.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Gaz/vapeurs, corrosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Le cas échéant Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 4 de 11

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Le cas échéant Attention au risque de dérapage

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Avertir les autorités compétentes en cas d'infiltration dans l'eau, le sol ou les canalisations.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.
Neutralisation possible, seulement par un spécialiste.
Rincer les résidus avec beaucoup d'eau

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 13, ainsi que l'équipement de protection section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Outre les données comprises dans le présent paragraphe, vous trouverez d'autres données pertinentes aux paragraphes 8 et 6.1.

Information supplémentaire

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
La station pour le rinçage des yeux et les douches de sécurité doivent être à proximité de la zone de traitement.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Observer le mode d'emploi.
Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.
Appliquer les méthodes de travail conformément au mode d'emploi.
Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Ne stocker le produit que dans son emballage d'origine et fermé.
Ne pas stocker le produit dans les couloirs ou dans les escaliers.
Matériau approprié pour le sol :
Ne pas utiliser des matériaux ne résistant pas aux alcalis.
Matériau déconseillé:
Métaux
Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion !).
Aluminium.
Zinc.
étain

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 5 de 11

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker avec des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
1310-73-2	Hydroxyde de sodium		2		VME 8 h	
		-	2		VLE	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Pour ce faire, procéder par une aspiration locale ou une extraction générale.

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition (VLE):

Utiliser une protection respiratoire adéquate

N'est valable uniquement lorsqu'une valeur de limite d'exposition est spécifiée.

Mesures d'hygiène

Les mesures générales d'hygiène pour la manutention des produits chimiques sont applicables.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. (EN 166)

Le cas échéant Porter un équipement de protection du visage.

Protection des mains

Utiliser des gants de protection résistant aux alcalis (EN 374)

Recommandable

Gants de protection en nitrile (EN 374), Temps de pénétration (temps de perforation) en minutes > 480*

bibliographie

Crème de protection des mains recommandée

*Natriumhydroxid

Aucun test n'a été réalisé.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Vêtement de protection (p. ex. gants de sécurité EN ISO 20345, vêtement de protection à manches longues)

Vêtements de protection résistant aux alcalis (EN 13034)

Tablier.

Bottes.

Protection respiratoire

En cas de formation de vapeur : Utiliser une protection respiratoire adéquate

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 6 de 11

Le cas échéant Filtre P 2 (EN 143), couleur distinctive blanche

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
 Couleur: incolore
 Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: 14

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
 Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé
 Point d'éclair: non déterminé

Inflammabilité

solide: non déterminé
 gaz: non déterminé

Dangers d'explosion

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
 Limite supérieure d'explosivité: non déterminé
 Température d'inflammation: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non déterminé
 gaz: non déterminé

Propriétés comburantes

non déterminé

Pression de vapeur: non déterminé
 Pression de vapeur: non déterminé
 Densité: 1,49 g/cm³
 Densité apparente: non déterminé
 Hydrosolubilité: facilement soluble.

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé
 Viscosité dynamique: non déterminé
 Viscosité cinématique: non déterminé
 Densité de vapeur: non déterminé
 Teneur en solvant: non déterminé

9.2. Autres informations

Miscibilité: non déterminé
 Solubilité dans les corps gras (g/l): non déterminé
 Conductivité: non déterminé
 Tension de surface: non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 7 de 11

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Cf. également sous-sections 10.2 à 10.6.
Le produit n'a pas été testé.

10.2. Stabilité chimique

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.
Stable en cas de stockage et de manipulation appropriés.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.6.
Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Cf. également section 7.
Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion !).
Acide.
sels d'ammonium
Il peut se former : Ammoniac.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cf. également sous-sections 10.1 à 10.5.
Cf. également section 5.3.
Décomposition exclue lors d'un usage conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
1310-73-2	Hydroxyde de sodium				
	par voie orale	DL50	2000 mg/kg	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 8 de 11

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
1310-73-2	Hydroxyde de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	45,4 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	>100 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit inorganique, ne peut être éliminé de l'eau par procédé d'épuration biologique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Exemple d'incinérateur adapté.

Par exemple, déposer dans une décharge appropriée.

Neutralisation possible, seulement par un spécialiste.

Code d'élimination des déchets-Produit

060204 Déchets des procédés de la chimie minérale; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de bases; Hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium
Le déchet spécial

Code d'élimination de déchet-Résidus

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses
Le déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Vider complètement le récipient.

Les emballages non contaminés doivent être revalorisés ou recyclés.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 9 de 11

14.1. Numéro ONU:	UN1824
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Code de classement:	C5
Quantité limitée (LQ):	1 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN1824
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Code de classement:	C5
Quantité limitée (LQ):	1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN1824
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 L
EmS:	F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU:	UN1824
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 10 de 11

Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E2
: Y840

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les personnes chargées de la manutention de biens dangereux doivent être informées.
Les directives en matière de sécurité doivent être respectées par toutes les personnes participant à la manutention.

Il convient de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout dommage.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le chargement doit se faire comme pour une petite marchandise et non comme pour une marchandise en vrac.

Information supplémentaire

Référence du risque et codage de l'emballage sur demande.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

Classement et identification voir paragraphe 2.
Respecter les directives de la médecine de travail/des associations professionnelles
M004, M051, M053

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Sections modifiées: 1, 2, 16

Abréviations et acronymes

vPvB = very persistent very bioaccumulative
PBT = persistent bioaccumulative toxic

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

35 Provoque des graves brûlures.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

PEROTEX PUR

Date d'impression: 14.01.2015

Code du produit: 70196_CLP

Page 11 de 11

actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)